Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 7 août 2013

Communiqué de presse

ELECTION AU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE

DEPOT DE CANDIDATURES

Le jeudi 10 octobre 2013 est organisée l'élection annuelle de **quatre** juges consulaires au tribunal mixte de commerce de Fort-de-France.

Les dépôts de candidature sont reçus au bureau des élections de la préfecture, annexe située dans l'ancien immeuble des Douanes, avenue François Mitterrand à Sainte-Thérèse, au niveau N-1, aux heures d'ouverture des bureaux, jusqu'au **vendredi 20 septembre 2013 à 18 heures :**

- Lundi – mardi – jeudi : 08h00 – 12h00 et 14h30 – 16h00
- Mercredi et vendredi : 08h00 – 12h00 (**sauf vendredi 16 août fermeture exceptionnelle des services)**
- **Vendredi 20 septembre** : 08h00 – 12h00 et 14h30 – **18h00**

Les candidats devront satisfaire aux conditions fixées aux articles L.723-4 à L.723-8 du code de commerce et remplir la déclaration de candidature, documents en lignes sur le site de la préfecture :
http://www.martinique.pref.gouv.fr/Prefecture/Nos-missions/Elections-et-citoyennete/Election-de-juges-au-tribunal-mixte-de-commerce-de-Fort-de-France

Personnes à contacter : Mme M. LEGROS 0596 39 36 52
Mme N. SALOMON 0596 39 36 61

Contact presse
Yollaine APPIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93
yollaine.appin@martinique.pref.gouv.fr